

CONSEIL MUNICIPAL VERRUYES 13 MARS 2019

Présents : Mme MINEAU Nadine, Maire, Mr MOTARD Yannick, Mr MASSE Francis, Mme PELLETIER Françoise, Mr BESSEAU Patrick, Mr FADAT Pascal, Mr AR COURT Julien, Mme FOUQUETEAU Laurence, Mme MASSE Emmanuelle, Mr GILBERT Jérôme ;

Absent : Mme GIRARD Yolande, Mr NOIRTAULT Patrice, Mme FERLAND Florence, Monsieur NIVAULT Mathieu,

Secrétaire de Séance : Mr BESSEAU Patrick.

Madame Le Maire ouvre la séance, et rappelle au Conseil les délibérations prises lors de la précédente réunion.
Le Conseil approuve le compte rendu
A l'ordre du jour de cette séance, seront évoqués les points suivants :

2019-17 RESTAURANT COMMUNAL : Vote du CA 2018
2019-18 RESTAURANT COMMUNAL : Vote du Compte de Gestion 2018
2019-19 RESTAURANT COMMUNAL Affectation du Résultat 2018,
Préparation du Budget 2019

2019-20 Vote du CA 2018 COMMUNE :
2019-21 Vote du Compte de Gestion 2018 COMMUNE
2019-22 Affectation du Résultat 2018 COMMUNE,
2019-23 Vote des Taux 2019,
Préparation du Budget 2019

QUESTIONS DIVERSES

2019- 17 Vote du Compte Administratif 2018 RESTAURANT DU PLAN D'EAU

Monsieur MOTARD Yannick 2^{ème} Adjoint, présente au Conseil les chiffres du compte administratif 2018.
Il est communiqué au Conseil les résultats suivants :
Section d'investissement : Résultat 2018 : +2.981,58 €
Section de Fonctionnement : Résultat 2018 : +9.932,08 €
Mme le Maire se retire, en application de l'article L2121/14 du Code des Collectivités territoriales. Il est procédé au vote :
Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité.

2019- 18 Vote du compte de gestion 2018 RESTAURANT COMMUNAL :

Madame le Maire présente au Conseil le Compte de Gestion dressé par le Comptable. Le résultat de clôture est :
Résultat d'investissement : 2.981,58€
Section de fonctionnement :9.932,08€
Le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion du Comptable.

2019- 19 Affectation du Résultat 2018 : RESTAURANT

- Après avoir pris connaissance et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 9.932,08 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

RÉSULTAT DE FONCT. DE L'EXERCICE : EXCÉDENT	9.932,08 €
Affectation complémentaire en réserves (1068)	3.000,00€
• Affectation à l'excédent reporté article 002 de l'exercice	6.932,08 €
• EXCEDENT D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2018 : 2.981,58€ (001)	

PRESENTATION DU BUDGET RESTAURANT 2019

Les propositions du budget Restaurant sont :

Fonctionnement : 14.634.50 €

Investissement : 7.481,58 €

Et concernent en investissement : le remboursement à la Commune de l'avance faite lors de la création du budget, et quelques travaux d'investissement,

Et en fonctionnement, la gérance en recette, et quelques travaux d'entretien

2019- 20 Vote du Compte Administratif 2018 COMMUNE

Monsieur MOTARD Yannick, 2^{ème} Adjoint, présente au Conseil les chiffres du compte administratif 2018. Il est communiqué au Conseil les résultats suivants :

Section d'investissement : Résultat 2018 : + 14.236,84 €

Section de Fonctionnement : Résultat 2018 : + 212 321,40 €

Mme le Maire se retire, en application de l'article L2121/14 du Code des Collectivités territoriales. Il est procédé au vote :

Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité.

2019-21 Vote du Compte de Gestion 2018 : COMMUNE

Madame le Maire présente au Conseil le Compte de Gestion dressé par le Comptable. Le résultat de clôture est :

Excédent d'investissement : 14.236,84€

Section de fonctionnement : 212.321,40€

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion du Comptable.

2019-22 Affectation du résultat 2018: COMMUNE :

- Après avoir pris connaissance et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **212.321,40 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

RÉSULTAT DE FONCT. DE L'EXERCICE : EXCÉDENT	212.321,40 €
• Affectation complémentaire en réserves (1068)	160.000,00 €
• Affectation à l'excédent reporté article 002 de l'exercice	52.321,40 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2017 : 14.236,84 € (001)	

2019- 23 VOTE DES TAUX 2019 :

Madame le Maire informe le Conseil que nous avons reçu l'état de notification 1259 sur lequel apparaît le produit fiscal attendu, sans majoration de taux.

Elle rappelle les taux appliqués en 2018 :

Taxe d'habitation : 14.97%

Taxe foncière sur Bâti : 16%

Taxe foncière sur non Bâti : 47.66%

Elle demande au Conseil de se prononcer sur les taux d'imposition 2019, après avoir donné le produit fiscal attendu, (sans augmentation) : 293.914€.

Après délibéré, et vote, le Conseil Municipal décide, par 10 votes pour (1 abstention) de ne pas augmenter les taux ;

Les taux 2019 sont : TH 14,97%, TFB : 16.00%, et TFNB : 47.66% ;

Présentation du budget Commune 2019

Suite à la précédente réunion, après décision des taux d'imposition et affectation des résultats, Madame le Maire communique au Conseil les chapitres de la Section de fonctionnement 2019 :

La section de fonctionnement s'équilibrerait à 752 041,40€,

La section d'investissement s'équilibrerait à 522 498,40 € (Reports compris)

Le vote des budgets est prévu le 27 Mars prochain.

Achat d'un véhicule :

L'achat d'un véhicule pour les déplacements du personnel technique est prévu sur ce budget.

La question posée à l'Assemblée est : Electrique ou pas ?

Après discussion, Le Conseil décide à la majorité l'achat d'un véhicule essence ou diesel.

Informations diverses :

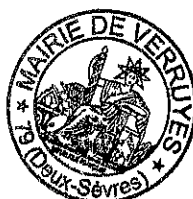
- Départ en retraite de la Secrétaire de Mairie,

- Commission des Impôts pour révision de propriétés bâties et non bâties le 09/04

Prochaine réunion de Conseil le 27/03/2019,

VERRUYES, le 18 Mars 2019

Mme le Maire,



[Handwritten signature]